



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 août 2017
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant de l'Égypte au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 2 août 2017 indiquant que M. Bassem Yehia Kassem Hassan a été nommé représentant suppléant de l'Égypte au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

